

R.E.S.P.E.C.T

ÉGALITÉ DES DROITS
HOMMES FEMMES

**LE DROIT DES FEMMES,
ÇA NOUS CONCERNE
TOUS !**



D'accord.



Poisson
d'Avril !!!



Sommaire

L'Édito	p1
DES BRÈVES ET DES MOINS BRÈVES	p2
La semaine de 4 jours	
Le pont du 10 mai	
La tour de la CA de Colmar	
Harcèlement sexuel	
GUCHTI raconte...	p3
Jolie petite maman	
Ta page culturelle	p4
Du cinéma	
Des humoristes	
Une Expo	
Le Stammtisch	p5
des sacs, des p'tits sacs, des grands sacs, encore des sacs à dos	
La Chronique de Hansala qui s'énerve	p6
Greta, ton coach mental Son hymne à la vie	p7
L'Arbre de Vie	
Mots fléchés	p8
Le point sur la protection sociale complémentaire (PSC)	p9
Ton adhésion et ta section	p10

L'Édito

Salut Bisamma !

Qu'est-ce qui se passe, ami(e) lectrice (teur) ? Tu boudes ?

Tu voulais que ta Stirtanta paraisse le 8 mars ? Un seul jour pour qu'on se souvienne que depuis la nuit des temps, les femmes luttent juste pour **qu'on leur laisse une place dans ce monde ET QU'ON LES RESPECTE**, cela te suffit ?

Leur cause a avancé d'un train de sénateur, mais on finit par acter les évidences.

1944 : on accorde le droit de vote et d'éligibilité aux femmes.

1946 : le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines est désormais inscrit dans le préambule de la Constitution

1947 : première femme ministre (Germaine Poinso-Chapuis à la Santé publique et à la Population)

1965 : les femmes ont le droit d'exercer une profession sans autorisation maritale et à gérer leur biens propres

1966 : garantie de l'emploi en cas de maternité

1972: le principe de l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes est inscrit dans la loi

1983 : loi Roudy sur l'égalité professionnelle

1991 : Édith Cresson est la première femme en France à être "nommée Premier ministre"

1992 : loi introduisant la notion de harcèlement sexuel en droit français

2014 : loi pour l'égalité entre les femmes et les hommes

2019 : loi visant à agir contre les violences au sein de la famille

2023 : loi créant une aide universelle d'urgence pour les victimes de violences conjugales

28 février 2024 : nomination d'Amélie Verdier, première femme **Directrice générale de la DGFIP**.

On peut s'interroger sur la raison de ce choix intervenant peu de temps avant le 8 mars.

Est-ce pour faire entrer cette femme dans l'histoire ?

Est-ce la très haute compétence de Mme Verdier qui a motivé cette décision ?

Espérons surtout que cette nomination si historique et symbolique soit-elle marquera une ère nouvelle pour nous...agentes et agents de la DGFIP.



Des Brèves et des moins Brèves,

TU Y CROIS, TOI, À LA SEMAINE DES 4 JEUDI (MERCREDI pour les plus jeunes d'entre nous) ?

Lors de son discours de politique générale, le Premier Ministre a indiqué vouloir expérimenter dans la fonction publique, comme il l'avait proposé quand il était encore ministre de l'économie, la semaine en 4 jours.

Ça paraît évidemment bien tentant, notamment pour les mamans qui pourraient ainsi renoncer à leur temps partiel et revenir à un travail à temps complet.

Il ne faut pas s'y tromper. Le premier ministre ne propose pas aux agents publics de travailler moins ni de partager le travail.

La semaine en 4 jours, c'est travailler la même durée qu'aujourd'hui soit de 35h à 38h30 en fonction des secteurs (le nombre de jours RTT sera recalculé en fonction de la quotité travaillée) mais sur 4 jours au lieu de 5.

Ce nouveau rythme va accentuer la dégradation des conditions de travail des agents publics. Il faudra en effet travailler quasiment 10h par jour sur 4 jours soit par exemple de 8h à 19h avec une heure de pause. De très longues journées à assurer donc. A cela s'ajouteront les difficultés d'équilibre vie perso/vie pro et la gestion des enfants à récupérer à des horaires où les lieux de garde sont fermés. Une nouvelle fois, les femmes seront les grandes perdantes puisque ce sont bien souvent elles qui assument toutes ces charges.

Il ne faut pas s'y tromper non plus. Travailler en 4 jours, ce n'est pas "chacun·e choisit le jour où il ne souhaite pas travailler dans la semaine"... les mercredis et vendredis par exemple.

Les services devront continuer à tourner tous les jours. Les agents se verront donc probablement imposer "cette journée sans travail". Sur quels critères ? Avec quelles pressions hiérarchiques ? Avec une crainte forte de l'arbitraire et d'un manque de transparence absolu.

Derrière cette idée du Premier Ministre, affiche la volonté de revenir à terme sur les droits acquis en matière de temps de travail.

Le progrès social, c'est bien autre chose que la semaine en 4 jours. Le progrès, c'est la semaine de 32 heures sans flexibilité avec maintien du salaire et créations d'emplois. C'est partager le travail. Travailler moins pour travailler toutes et tous.

Ainsi pont, pont, pont, petit patapont du 10 mai

Pour marquer son arrivée à la tête de la DGFIP, Mme Verdier a décidé de supprimer le pont du 10 mai pour tous les agents à qui on l'avait accordé...

...sauf que l'on ne peut pas revenir sur des décisions votées en CSAL par les représentants de l'administration et les représentants syndicaux ! Bien essayé.

On va dire qu'il s'agit-là d'une erreur de jeunesse...

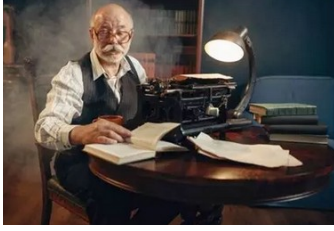
La tour à la cité administrative de Colmar en stand-by

Une présence d'amiante plus importante qu'annoncée au départ retarde les travaux de démolition.

Lors de la formation spécialisée du 23 février 2024, **SOLIDAIRES** a demandé qu'une information spécifique soit effectuée par **EIFFAGE** quant à la prévention des risques liés au désamiantage.

HARCÈLEMENT SEXUEL : QUAND C'EST NON, C'EST NON !





GUCHTI RACONTE...

Il était une fois, il y a fort, fort, fort longtemps, une jolie maman qui n'attendait plus son mari qui n'en finissait plus de rentrer de plus en plus tard.

Le souper refroidissait.

Elle sursaute en entendant des pas sur le gravier de l'entrée.

C'est lui, avec sa tête des mauvais jours, enfin, de tous les jours.

« Il est tard » chuchote-t-elle.

« J'ai des comptes à te rendre ? Le repas est prêt ? » répond-il

« Je vais le réchauffer. La petite et moi, avons déjà mangé »

Il s'attable en s'impatiant. Puis il scrute le plat avec méfiance et se décide à l'engloutir.

Elle l'observe en se demandant ce qu'était devenu ce charmant jeune homme qui l'avait séduite et emballée au détour d'une fête foraine. Comme ils avaient ri, comme ils avaient été heureux.

Et ensuite, le mariage, leur petite fille et puis quelque chose s'est brisé. Une noirceur sans doute déjà tapie en lui, avait pris le dessus.

« Qu'est-ce qu'il y a ? Tu n'as jamais rien vu ? »

La petite surgit de nulle part et intervient.

« Ne commence pas. Tu as encore trop bu. Arrête de t'en prendre à Maman . »

Effrontée. Il hésite à la gifler. Elle lui ressemble tellement, cette petite futée . Et jolie comme un coeur avec ça !

Ses grands yeux bleus le fixent. Du haut de ses trois pommes, elle est prête à en découdre.

« Essaie. C'est si facile de s'en prendre aux plus faibles ! »

La grosse paluche ne se retient plus et rencontre la mère qui fait barrage.

Les coups pleuvent. Des coups de poings, des coups de pieds, dans les côtes, le ventre, le bas-ventre. Mais pas dans le visage, ça peut se voir.

« Tu vas la tuer ! »

« Ta gueule ! »

Il s'arrête. Sa femme gisait. Inconsciente.

Il se dirige vers le salon. S'affale dans le canapé et ronfle, épuisé par le trop-plein de sa sauvagerie et de sa rage incontrôlées.

« Maman. Maman. Maman... »

La mère reprend conscience. Cette fois, il avait bien failli l'avoir.

C'est trop, ça suffit. Elle va le crever, le monstre.

Elle se dirige vers le garage. La boîte à outils. Une hache.

Elle revient. Cette fois, elle va en finir.

« Mais qu'est-ce que tu fais Maman ? »

« Je vais nous débarrasser de lui . »

« Il sera mort et enfin tranquille et toi, tu iras en prison. Et moi, qu'est-ce que je vais devenir ? »

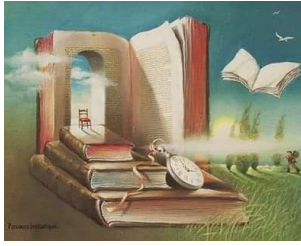
La mère retrouve ses esprits. Elle serre sa petite fille dans ses bras.

Main dans la main, elles quittent cet homme, cet endroit et s'éloignent dans la nuit.



Note de Guchti : Toute ressemblance avec des faits existants ou ayant existé n'est ni fortuite, ni indépendante de la volonté de l'auteur

En France, une femme meurt tous les trois jours sous les coups d'un homme...



L'Art et la manière



We want sex equality : On aime ou on n'aime pas ce film inspiré de la grève des ouvrières dans une usine Ford en 1968. Elles demandent une augmentation de salaire, mais aussi la parité de traitement avec les hommes. Et finissent par obtenir gain de cause.

On pourrait s'offusquer de cette bluette aux reflets rouges qui mène une charge impitoyable, certes, contre le capitalisme, mais aussi contre une certaine bureaucratie syndicale. Est-ce que ta Stirtanta doit s'arrêter à ce dernier détail ? Ce qui compte, c'est que ces femmes, plutôt que de choisir l'inertie et le désenchantement, ont préféré perdre des jours de salaire pour obtenir des années d'amélioration de leur quotidien. Apprenons à en tirer les bonnes leçons.

La leçon de piano : Avec ce film, Jane Campion est à ce jour, la seule femme à avoir décroché une palme d'or à Cannes. C'est indéniablement un film à voir ou à revoir. Mais que penser de ce trio amoureux ambigu ? Ada est-elle une femme en parfaite possession de ses choix ou plutôt victime d'un mari violent et d'un amant maître chanteur ? Pour autant, la leçon peut être qualifiée de féministe, dès lors que le film dénonce l'oppression totale de la condition féminine et pose la question du consentement.

Tania Dutel and Co : Pourquoi ne consacrer cette page culturelle qu'aux livres, cinéma, séries ou expo et négliger les humoristes ? Ta Stirtanta adore Tania Dutel, étoile montante du stand-up, dans le sillage de Blanche Gardin. Décalée. Cash. Elle décortique son quotidien, d'une manière presque chirurgicale pour décomplexer les femmes et éveiller les hommes. A voir, pour rire et se sentir mieux, ne serait-ce que le temps de son spectacle

Colette, Libre et révolutionnaire : Elle apparaît du fond des âges, avec ses 150 ans passés. Est-ce folie que de l'évoquer dans cette Stirtanta ? Elle, qui moquait *les suffragettes qui la dégoûtent et qui, selon elle, méritent le fouet et le harem* ? Il faut replacer ces propos dans leur contexte et penser que cette femme libre, refusant toute adhésion à une cause, est paradoxalement une immense figure d'émancipation féminine.

Pour en savoir davantage sur sa vie, son œuvre, va voir l'exposition au pôle Média-Culture Edmond Gerrer 1 place de la Montagne verte à Colmar jusque fin avril. Elle est organisée par une poignée de passionné(e)s qui perpétuent le souvenir de Colette et se chargent de promouvoir l'œuvre de cette femme dont **l'appétit et la soif de vie n'ont jamais été apaisés.**





La table des débatteurs

À l'ordre du Jour : De nouveaux sacs à dos

Présent(e)s autour de la table : Barbara - Mme Frichti - Greta Soulèvelesmontagnes - Hansala Guckinsland - Boppi - Guchti - Seppi - Webmaestro

Mme Frichti : Oh ! C'est quoi ça ? Hansala, pourquoi tous ces sacs à dos ? Tu nous emmènes pique-niquer ?

Hansala : En fait, non. Non j'essaie juste d'expliquer de manière pédagogique comment on peut se faire niquer avec la rémunération au mérite.

Greta : Oui. Tout est bon pour ne pas augmenter nos salaires !

Webmaestro : Je comprends l'idée. Il s'agit d'octroyer une rémunération indexée sur les performances des collègues. Elle va se substituer au système traditionnel qui permet aux agents de voir augmenter leur rémunération de façon systématique au fil de leur ancienneté.

Seppi : Oui, ça veut dire que toi qui es moins ancien que moi et moins gradé, tu pourrais être mieux rémunéré si ton N+1 estime que tu as été plus « méritant que moi ».

Boppi : Dur, dur. Et comment, on évalue le mérite ?

Hansala : C'est justement ce à quoi servent mes sacs à dos. On pourrait imaginer une rémunération en fonction de la taille des sacs à dos.

Guchti : Plus le sac est grand et plus, tu gagnes de sous. Et comment tu distribues tes sacs ?

Hansala : En fonction de l'importance et du nombre de missions qui te sont confiées.

Seppi : Si tu confies plus de missions importantes à un cadre B qu'à un cadre A, le contrôleur aura un meilleur salaire que son chef ?

Hansala : Cela pourrait tout à fait être envisagé.

Greta : Et comment tu sauras qu'une mission est plus importante qu'une autre ?

Hansala : C'est Bercy qui décidera.

Greta : Et qui décidera de la répartition des missions et selon quels critères ? Ah ! NON ! C'est une attaque contre les statuts. Ta répartition ne pourra qu'être subjective avec des objectifs qui peuvent être éloignés de l'intérêt collectif.

Barbara : Les collectifs de travail sont d'ores et déjà affaiblis. Quel intérêt y a-t-il d'accentuer les divisions en encourageant une compétition malsaine entre les agents ? Les risques sont évidents . Surcharges de travail, modulation des horaires de travail, empiètement du temps de travail sur la vie privée. Et c'est le début d'une spirale infernale conduisant aux risques psychosociaux pour finir avec des vagues de suicides. Je ne vais pas bien. Rien ne va.

Mme Frichti : Les femmes qui continuent à assumer la majorité des tâches domestiques se retrouveront à nouveau discriminées.

Hansala : **Et tout ça à cause de quelques sacs à dos...**



La Chronique De Hansa La GUCKINSLAND

RÂÂÂÂÂÂÂÂ. Je pousse un grand cri rauque du haut de mon rocher. Et l'écho me répond :

RÂÂÂÂÂÂÂÂ. En parfait accord avec moi.

C'est vrai qu'il y a de quoi s'énerver. La terre ne tourne plus rond. Et, oui. Elle est ronde et même sphérique, n'en déplaise à tous ces platistes qui tentent de nous débiliser avec leur ignorance crasse.

On pensait avoir une république en marche. En réalité, elle crève par son nivellement par le bas.

On avait élu un président qui ménageait en même temps la chèvre et le chou. On le découvre va-t-en-guerre.

On croyait connaître la DGFIP.

On ne comprend plus ce qu'elle fait. D'un côté, pour réaliser des économies d'énergie, elle nous fourre dans des clapiers à lapin où on crève de chaud en été et de froid en hiver, et de l'autre côté, elle se débarrasse de chaises, de bureaux, d'armoires, de vestiaires presque neufs.

On ne comprend plus ce qu'elle dit. Elle parle le chinois avec sa foison d'acronymes.

Tiens, prends ces trois lettres : C F E.

J'entends déjà les voix de la fiscalité professionnelle et des SIP et des SDIF (qui en ont fait la connaissance grâce à GMBI, encore un acronyme!). « Enfin, Hansala, tu devrais le savoir ! On parle de Cotisation Foncière des Entreprises »

Et là, ce sont les vérificateurs qui s'expriment : « Tout le monde est au courant, c'est le Contrôle Fiscal Externe ! »

Et puis voilà GOOGLE qui s'en mêle et nous sert le Centre de Formalités des Entreprises.

D'ailleurs, si tu aimes les acronymes, jette un coup d'oeil à ton portail métier. Il en pousse régulièrement, de toutes les couleurs. Ils surgissent même parfois sans prévenir.

Tiens, ici ARA. C'est quoi ce drôle d'oiseau ? Affichage des Remises d'Avis. Est-ce que c'est vraiment utile ? Oh ! le coup de BAMBOU (Base Administrative des BUDGETS des COLlectivités du secteur pUBLIC local et de santé, fallait le trouver celui-là).

Et puis un jour, est apparu DOCAD (documentation administrative de la DGFIP). Tu te dis, OK, c'est une bibliothèque de notes, genre NAUSICAA (l'une des nombreuses conquêtes d'Ulysse, le héros grec, pas le site, quoique, on s'y perd). Pas intéressant, de toutes façons, je suis abonnée aux nouveautés NAUSICAA.

Encore que. Voilà un moment que je ne vois plus apparaître de nouvelles notes...

Est-ce que mon abonnement n'aurait pas tout simplement disparu avec l'arrivée de ce nouvel acronyme ? Je contacte l'assistance informatique qui découvre le problème avec moi et confirme après recherches.

Dans le catalogue des acronymes, nous avons NSA (Nouvelle Stratégie d'Accueil et non National Security Agency). Je me tourne vers DOCAD et tombe sur une note du Haut-Rhin du 03/02/2022 qui me renvoie vers une note DDFIP68-BIL-2021-29 du 30/03/2021 et c'est là, oh miracle qu'apparaît un mot tout nouveau, du moins en 2021 : le voltigeur, dans le paragraphe « Des équipements dédiés et modernisés ».

« *Tablette voltigeur : Pour réduire les files d'attente dans les halls des centres des finances publiques et rendre plus fluide l'accueil des usagers, a fortiori dans le contexte sanitaire actuel, il est prévu d'acquérir des tablettes confiées à des agents «mobiles», allant à la rencontre des usagers dans la file d'attente. Il s'agit pour ces personnes de donner des renseignements de premier niveau aux usagers, et également, si les demandes ne peuvent être traitées rapidement, de donner aux usagers des rendez-vous physiques ou téléphoniques.* »

Le voltigeur, lubie de la DDFIP 68 ou modalité d'accueil d'ores et déjà essaimée ?

Est-ce un nouveau métier ? Où sont les fiches de postes ? Quelle formation ?

Ne perdons pas de vue les obligations de l'employeur en matière de santé et de sécurité au travail. Il doit veiller à la santé et à la sécurité de ses salariés en mettant en place des actions de prévention, d'information et de formation. Il doit également évaluer les risques professionnels sur chaque poste de travail. Ces risques sont consignés dans un document. En cas de non-respect de ces obligations, sa responsabilité civile et/ou pénale peut être engagée.

N'oublions pas que cet accueil n'est pas exercé in situ. Comment va-t-on protéger nos collègues des intempéries et des agressions physiques potentielles ?

Pour l'heure, on navigue à vue.

Pour continuer dans l'improvisation, on pourrait nous fournir un taser de poche, un parapluie ou

un scaphandre, histoire de nous aider à nous jeter à l'eau. De toutes façons cette modalité d'accueil n'est pas pertinente et encore moins en période **VIGIPIRATE urgence attentat !**





GRETA, TON NOUVEAU COACH MENTAL

Que c'est beau la vie !

On se reprend. Dehors le ciel est d'azur. Maintenant, on boit sa tisane bien chaude.

Comment ? On veut que j'emporte cette tasse fumante qui fleure le foin desséché, le tilleul caduc et la lavande de l'arrière grand-tante ?

On ouvre les volets pour observer le chat qui s'étire en bâillant, ravi de sa folle nuit passée au clair de lune.

Comment ? Tant mieux pour lui, ce mangeur de poisson pourri et de rat d'égout dégoûtant ?

C'est si bon d'être en vie pour se réveiller avec le chant des oiseaux qui s'élève depuis le cerisier en fleurs, le rire d'un enfant.

Comment ? Je dois fermer la fenêtre ? Ce raffut est insupportable ?

On retrouve ses esprits et on déguste ce bon croissant tout frais. Il apportera l'énergie et la satisfaction nécessaires à une bonne journée de travail.

Comment ? Tu n'en veux pas de cette pâte mal cuite au beurre rance ? Comment ? Ta charge mentale explose et t'empêche de te rendre au travail ? Le sort s'acharne. Tout est voué à l'échec. Rien ne va plus.

Comment ? Tu as touché le fond. Tu veux que tout s'arrête.

Le NRP. La pression des indicateurs. Le manque de formation. Les incivilités . L'absence de reconnaissance, de compassion. L'indifférence. La sottise.

Laisse les pensées noires. Les causes perdues n'existent pas.

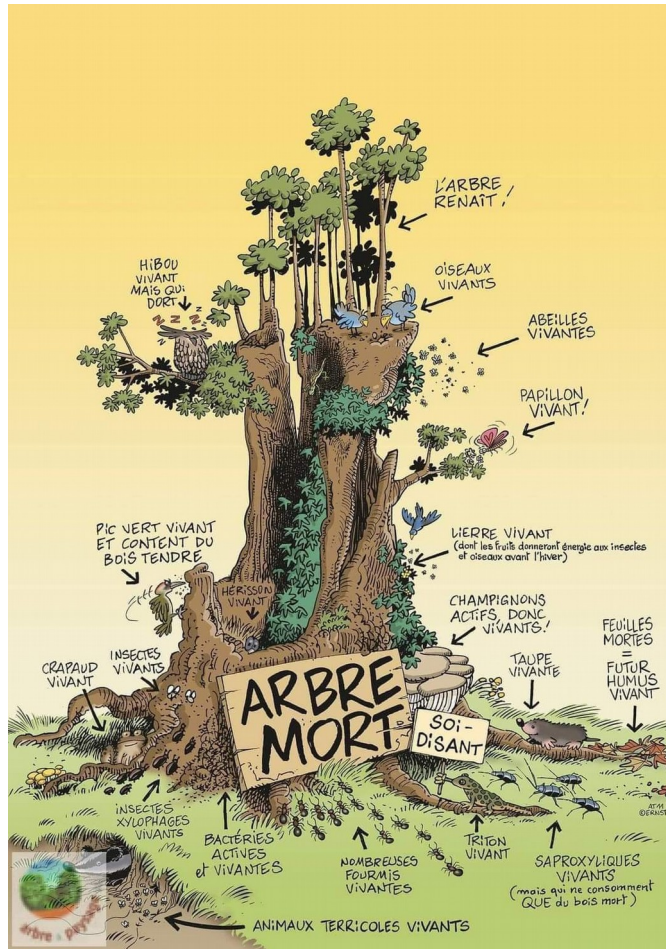
C'est dans les moments sombres, que tu dois trouver la force de remonter la pente. C'est en tombant que tu apprends à te relever et à remarcher. Il n'y a pas de cas désespérés. Des mains seront tendues . Des amis parfois inattendus seront trouvés ou retrouvés. Des solutions seront apportées.

Tu as la vie devant toi . Remplis-là de moments doux. Elle vaut d'être vécue.

Ne te prive pas de la chevelure embaumée des forêts, du goût suave d'une pomme chapardée au détour d'une balade, des belles nuances d'un arc-en-ciel apparu tout juste après l'orage, du murmure d'un souffle dans un champ de blé, de la douceur de la main qui te chérit.

RESPIRE . GOÛTE. VOIS. TOUCHE. ÉCOUTE. Bref, vis !

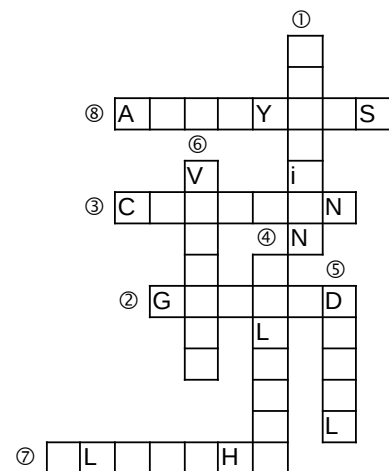
ET N'OUBLIE PAS : La vocation des jeunes, c'est de devenir vieux. Celle des vieux, de rester en vie.



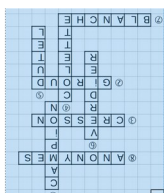
LA VIE TROUVE TOUJOURS UN CHEMIN

LES MOTS FLÉCHÉS : DES FEMMES MENTIONNÉES DANS TA STIRTANTA

- ① Ne donne pas que des leçons de piano
- ② Ancienne ministre de la culture qui ne joue pas au foot
- ③ Ancienne ministre qui ne racontait pas que des salades
- ④ Femme libre dont l'appétit et la soif de la vie n'ont jamais été apaisés et qui sait s'exposer
- ⑤ Presque aussi drôle que ton Stir'Onckel ou ta Stirtanta
- ⑥ Doit faire ses preuves
- ⑦ Nos nuits en sa compagnie sont comme elles
- ⑧ Toutes les autres qui luttent en silence



Solutions :





sur la protection sociale complémentaire (PSC)

La Protection sociale complémentaire (PSC) ... un sujet d'inquiétude pour nous actifs(ves), futur(e)s retraité(e)s et retraité(e)s.

Aujourd'hui, contrairement aux salariés du privé, les agents publics ne bénéficient pas d'un système collectif de mutuelle obligatoire, pas plus qu'ils n'ont l'obligation de souscrire une mutuelle individuelle.

La mise en place d'un contrat collectif obligatoire en santé est prévue en 2025 et concernera tous les agents, quel que soit leur statut : contractuels, fonctionnaires stagiaires ou titulaires.

En attendant, les agents publics disposent de trois solutions pour profiter d'une couverture santé complémentaire: souscrire un contrat individuel auprès de la mutuelle de leur choix ou bénéficier de la couverture santé de leur conjoint, choisir une mutuelle labellisée pour la fonction publique, ou bien adhérer à une mutuelle collective non obligatoire, parfois proposée par certains établissements publics et collectivités territoriales.

A priori, c'est une bonne nouvelle pour tous les agents publics car, comme dans les entreprises du secteur privé, l'État compte mettre la main à la poche pour payer tout ou partie des complémentaires.

Rappelons pour mémoire que le gouvernement, en la personne d'Amélie De Montchalin, a décidé par ordonnance (très pratique pour couper court au débat...) la mise en place d'une nouvelle architecture. Celle-ci prévoit, d'un côté, la prise en charge à 50 % de la cotisation par l'employeur (**limitée au panier de base**), - mais, de l'autre, met en œuvre :

- une adhésion obligatoire et automatique des actifs.ves (pour les retraité.es, c'est selon leur choix),
- un panier de soins standard pour toute la Fonction publique,
- et surtout une prestation qui ne porte que sur la santé. Exit la prévoyance (**la compensation du demi-traitement en cas d'arrêt maladie et des risques d'invalidité, voire de décès) et la dépendance ...**

Pour les agent.es des Finances, le risque de recul est particulièrement grave, car nous partons d'un niveau assez élevé, avec un système couvrant près de quatre agents sur cinq sur un déroulé tout au long de la vie. Il ne s'agit pas là d'idéaliser le temps ancien et présent ou de vendre du rêve.

Pour Solidaires Finances, les enjeux sont évidents.

Si les statuts de la Fonction publique et le « 100 % sécu » restent nos revendications de fond, la protection sociale complémentaire, dans toutes ses acceptations, est fondamentale pour les agent.es. Certains enjeux spécifiques sont évidents, notamment le devenir des retraité.es dans le nouveau système.

Mais, à l'examen des premières projections, ce n'est sans doute pas le seul public qui doit susciter des inquiétudes. Les agent.e.s en activité avec enfants, risquent de faire les frais (au sens littéral...) de ce changement, et d'autant plus si cela concerne des catégories les moins bien rémunérées.

L'impact financier risque d'être lourd dans un contexte de faible voire d'aucune revalorisation des carrières.

L'accord de la protection sociale complémentaire en santé au ministère n'est pas encore signé, mais les choses évoluent dans le bon sens : avec une meilleure couverture pour tous, des restes à charge moins élevés.

Pour plus d'infos voir le compte-rendu du GT du 18 mars <https://solidairesfinancespubliques.org/le-syndicat/nos-engagements/solidaires-finances/6077-protection-sociale-complementaire-psc-groupe-de-travail-du-18-mars-rien-nest-signé-mais-tout-avance.html>

La ligne de conduite de Solidaires Finances est claire : maintenir et obtenir pour toutes et tous un haut niveau de protection sociale complémentaire garantissant l'égalité et la solidarité. Nous nous y employons.





Solidaires Finances Publiques est un syndicat national présent dans tous les départements, dans toutes les directions.

L'adhésion au syndicat est annuelle et s'effectue auprès de l'un ou l'une des 2300 correspondantes et correspondants, ou bien, directement en ligne.

Pour adhérer tu peux :

CONTACTER TA SECTION

COTISER EN LIGNE

TA SECTION :

Prénom et Nom	Fonction	Service	Téléphone
Jocelyne FERRER	Secrétaire	SGC Mulhouse	06.44.94.41.07
Arnaud ELOY	Secrétaire adjoint/Trésorier	SIP Thann	03.89.38.58.15
Véronique ANSEL	Secrétaire adjointe	SIE Colmar	03.89.24.81.09
Myriam DITNER	Secrétaire adjointe	SIP Thann (Altkirch)	03.89.08.90.78
Olivier SIMARD		SIE Mulhouse	03.89.38.58.29
Joëlle UNFER		SDIF Mulhouse	
Laurent BRINGUIER		EDR	
Guillaume HUGUENIN SONNTAG		SIE Mulhouse	
Maylis HURSTEL		SIP Mulhouse	
Pascale MEYER		SDIF Colmar	
Isabelle HEITZLER		SIE Mulhouse	
Stéphanie LAGRAVE		Trésorerie Sud Alsace GH	
Béatrice LALLEMAND		SDE	
Lionel PERRIN		SIP Mulhouse	
Sébastien RODRIGUES		SIP Saint-Louis	
Bénédicte BURZIG		SIP Thann	
Claude DUPRE		SIE Colmar	
Dominique HELIAS		BDV 1 Colmar Milupa	

solidairesfinancespubliques.ddfip68@dgfip.finances.gouv.fr